

Paris, le 27 avril 2016

## **Une année 2015 inégale selon la nature de l'activité papetière, mais des perspectives 2016 en légère amélioration**

### **Un recul de la production (-1,4 %), mais une hausse du chiffre d'affaires (+ 1 %)**

Après une légère augmentation en 2014 (+0,7 %), la production française de papiers et cartons a reculé en 2015 de 1,4 %, pour s'établir à près de 8 millions de tonnes. En valeur, le chiffre d'affaires s'est cependant apprécié de près de 1 %, en raison de l'augmentation du prix de vente de la plupart des familles de papiers et cartons.

Ce repli en volume est le résultat d'évolutions contrastées de la production des différentes familles de produits. La production des papiers à usages graphiques s'est à nouveau contractée en 2015 de manière sensible (9,2 %). Cette diminution, elle-même consécutive à un recul de la consommation, notamment pour les papiers de presse, traduit la poursuite d'un mouvement de réduction de capacité qui s'observe à l'échelle européenne depuis le milieu des années 2000. A l'inverse de cette tendance, la production des papiers et cartons d'emballage continue sa progression en 2015 (+2,7 %), soutenue notamment par l'accroissement de l'activité (+3,6 %) des entreprises produisant des papiers pour ondulés (PPO) destinés à la fabrication de caisses en carton. La production des papiers d'hygiène s'inscrit sur la même tendance haussière, avec une augmentation du volume de 1,3 % par rapport à 2014.

Après avoir légèrement progressé en 2014 (+0,8 %), et en dépit d'une érosion de l'Euro, les exportations françaises de papiers et cartons ont ralenti en 2015 (-1,9 %). En d'autres termes, la dépréciation de l'Euro n'a bénéficié qu'à un nombre relativement restreint d'entreprises, dont les ventes en grand export sont déterminées pour partie par les évolutions de parité entre l'euro et le dollar.

La production de papiers et cartons est en recul légèrement plus marqué en France que dans les autres pays européens. Celle-ci s'est en effet repliée de 0,3 % en 2015 (après -0,2 % en 2014), du fait notamment de réductions de capacités dans les pays du nord de l'Europe (Grande Bretagne notamment). Sur une période plus longue, l'écart est en revanche sensible avec d'autres pays de l'UE, comme l'Allemagne, dont la production a crû de 25 % (2000-2015), alors qu'elle diminuait dans le même temps en France de près de 20 %.

### **Des évolutions contrastées des coûts des matières premières et de l'énergie**

Les postes de coût ont évolué de manière significativement différente durant l'année écoulée. Le principal poste, constitué par l'achat des matières premières fibreuses (pâte marchande, Papiers et Cartons à Recycler) est resté à un niveau élevé. Le coût de la pâte marchande a ainsi, en général, dépassé sensiblement les valeurs budgétées, du fait de la dépréciation de l'Euro par rapport à la devise américaine. Cet effet a tout spécialement pesé sur les comptes des entreprises acheteuses de pâte et produisant des papiers graphiques ou des papiers d'hygiène. Par ailleurs, les prix des principales sortes de Papiers et Cartons à

Recycler se sont appréciés au cours de l'année, sous l'effet notamment d'une augmentation de la demande des pays limitrophes. Seules les entreprises utilisatrices de bois de trituration ont bénéficié d'un recul du prix de cette matière première, après il est vrai plusieurs années de hausse marquée, ceci en raison notamment d'une moindre concurrence du bois utilisé pour la production d'énergie, elle-même conséquence d'un hiver doux.

La diminution sensible des prix de l'énergie a en revanche bénéficié aux entreprises papetières. En effet, en dépit de risques géopolitiques, l'évolution de l'équilibre offre/demande du gaz a entraîné un repli marqué du cours de cette énergie. Sur le marché de gros de l'électricité, la faiblesse de la demande des entreprises, combinée à une offre croissante de sources renouvelables, a également eu un effet baissier sur les prix, ce qui a contribué à une amélioration du résultat des entreprises.

Enfin, les mesures mises en place par les pouvoirs publics dans le cadre du pacte de responsabilité (CICE principalement) ont fait sentir, à la marge, leurs effets sur les résultats des entreprises.

### **Des perspectives 2016 favorables, mais qui nécessitent la poursuite de la mise en place d'un cadre favorable à la compétitivité des entreprises**

En dépit de nombreux aléas (*Brexit*, crises financières, menaces terroristes...) on peut raisonnablement envisager une amélioration, même ténue, à la fois de la consommation des ménages et des niveaux d'investissement des entreprises. Sur cette base, l'activité papetière devrait légèrement croître en 2016, même si les fermetures survenues en France en 2015 dans le domaine des papiers graphiques pèseront sur les comparaisons interannuelles.

En outre, en 2016, les coûts de l'énergie continueront vraisemblablement à reculer en raison de la mise en place de différentes mesures prises en 2015 par les pouvoirs publics (réforme de la fiscalité et des règles de calcul du prix de l'électricité, mise en place d'un dispositif de « compensation CO<sub>2</sub> »). COPACEL regrette toutefois que certaines entreprises ne puissent pas bénéficier de ces mesures d'amélioration de la compétitivité. Les mesures d'interdiction des sacs en plastique à usage unique auront également un effet positif sur la demande de papier, reconnu de manière justifiée comme un biomatériau.

L'amélioration de la compétitivité passera également en 2016 par plusieurs points, que l'industrie papetière française espère voir évoluer de manière favorable. Comme les autres fédérations du MEDEF, COPACEL s'est ainsi exprimée en faveur d'une réforme ambitieuse du marché du travail. L'industrie papetière française milite également pour que la France, et l'UE, ne s'engagent pas dans un processus visant à accorder à la Chine le Statut d'Economie de Marché, sous peine de ne plus pouvoir se protéger, à l'avenir, de pratiques anti-concurrentielles avérées.

#### Contact presse :

Mme Johanna HEYDEL – Tél. : 01 53 89 24 91 – Email : [johanna.heydel@copacel.fr](mailto:johanna.heydel@copacel.fr)

COPACEL (Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses) est un syndicat professionnel qui représente les entreprises françaises productrices de pâtes, papiers et cartons. COPACEL rassemble 75 entreprises, employant plus de 14 000 personnes, et totalisant un chiffre d'affaires de près de 6,5 milliards d'euros.